

DEST3

A 210175



DESTRUCTEUR D'ODEUR ASSAINISSEUR d'ATMOSPHERE à FONCTION DESINFECTANTE diffusion longue portée

- Portatif : Application simple et rapide
- Jet diffusion intense longue portée
- Spécial locaux grands volumes
- Effet turbulent : Diffusion homogène des senteurs et des fonctions biocides
- Destructeur de mauvaises odeurs
- Odoriférant puissant

MENTHE
CHLOROPHYLLE



CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

PRODUIT ACTIF	
ETAT PHYSIQUE	Liquide clair
MASSE VOLUMIQUE	820 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	Neutre.
INFLAMMABILITE	Point d'éclair inférieur à 21 °c
ODEUR	Menthe Chlorophylle
COULEUR	Incolore
GAZ PROPULSEUR	
Propulseur hydrocarboné	Mélange Butane / Propane (valeur n-butane >= 65 % et isobutane <= 5%)
Potentiel appauvrissement de la couche d'ozone : ODP	= 0 (R-11 = 1)
Potentiel de bioaccumulation	Non potentiellement bioaccumulable
Teneur en 1,3-butadiène	<= 0,01 % poids
Résidu non volatil	<= 0,1 % poids
Température d'auto-inflammation	>300 °C



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Le produit actif présente une activité biocide validée suivant :

bactéricide	NF EN 1276	<i>Pseudomonas aeruginosa, Escherichia coli, Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae</i>
Virucide	NF EN 14476 + A2	Adenovirus type 5, Norovirus murin S99, Virus de la vaccine Ankara ATCC VR-1508, Norovirus murin S99

Diffuseur longue portée, pour locaux de grands volumes supérieurs à 25 m³.

Destructeur puissant, à dispersion instantanée par micronisation avec effet turbulent, apporte une action **rapide** neutralisante contre les molécules à odeurs désagréables.

Actif sur les différents types d'odeurs tels que :

Odeurs nauséabondes, putrides, d'hydrogène sulfuré (H₂S), provenant de fermentations des déchets, salissures organiques, détritiques en décomposition par les bactéries, dans les zones d'entrepôts de poubelles; déchetteries, etc...

Odeurs de transpiration, de confinement, dans les salles de sports, odeurs de fumée dans les zones fumeurs, salles de réunions, dans les hôtels, restaurants, collectivités

Odeurs de vestiaires, de sanitaires, de moisissures.

Odeurs ammoniacales, d'urines, dans les toilettes, escaliers de sous-sols et accès de parking.


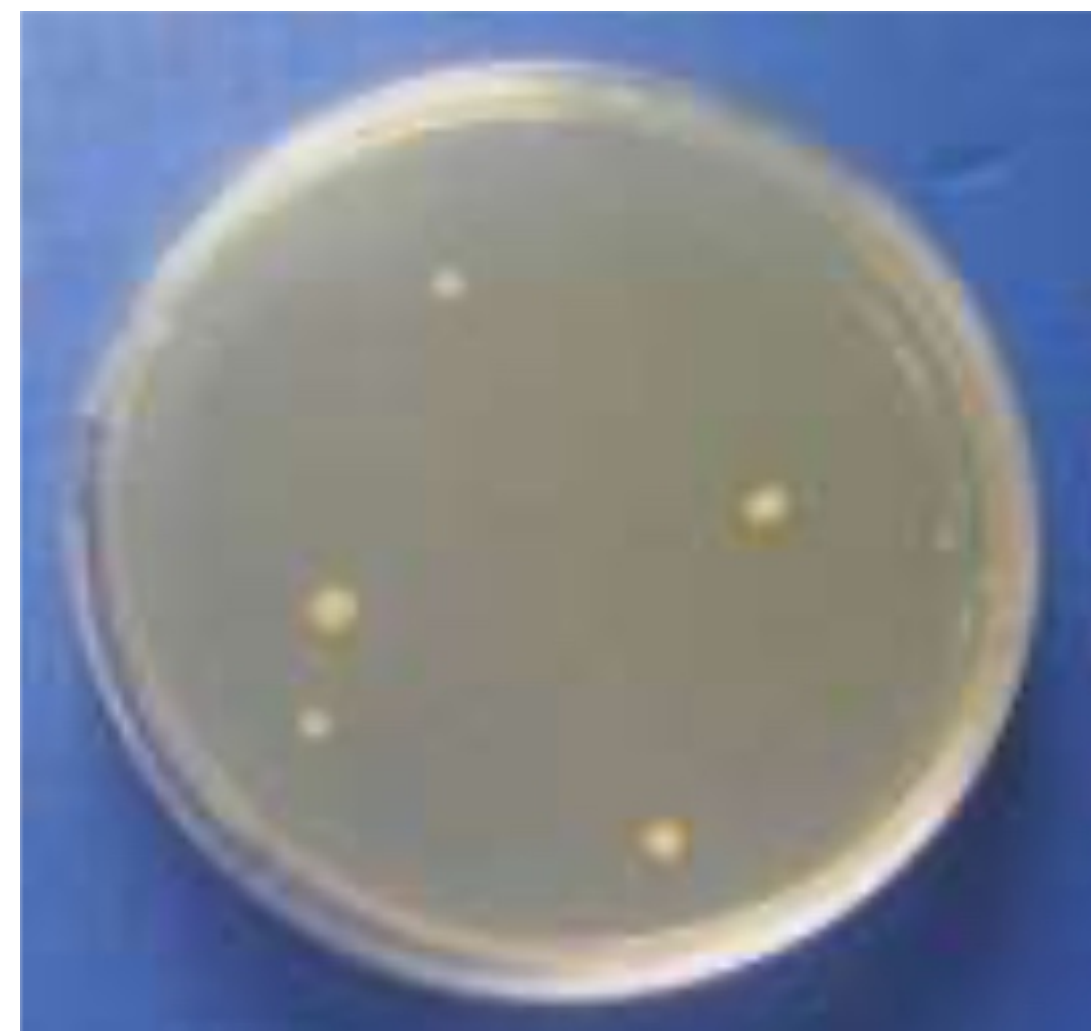
Renferme des extraits odoriférants puissants.

Apporte une ambiance nouvelle assainie permettant de rendre rapidement aux utilisateurs des locaux à atmosphère vicié.

Test de réduction microbienne de l'air dans un local de 20 m³ voir pv NL/04331/F2

« **contrôle de la CONTAMINATION AÉROPORTÉE avant et après traitement de l'ATMOSPHÈRE**d'un local à usage professionnel, moyen d'application : aérosol à diffusion en jet longue portée.

1. Les prélèvements sont effectués dans un local de 20 m³ à l'aide d'un AERO BIOCOLLECTEUR certifié iso (n° calibration 01.27173) avant diffusion du produit. Chaque prélèvement s'effectue sur 1000 litres d'air directement sur gélose PCA (**MISE EN EVIDENCE DE LA FLORE TOTALE AEROBIE MESOPHILE**).
2. Diffusion du produit : Pour cette expérience, une courte pression a été exercée sur le diffuseur de l'aérosol libérant **32,5 g** de produit.
3. Après un temps d'action de **3 heures**, 4 x 2 prélèvements sont réalisés à une heure d'intervalle pour mesurer la contamination aéroportée résiduelle

Exemple de contamination microbienne Aéroportée avant traitement diffusion	Population moyenne initiale : 272,5 UFC (Unités Formant Colonies)	Exemple de contamination microbienne aéroportée dans le même local après diffusion																				
	Population après pulvérisation :																					
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TEMPS</th> <th>Population Résiduelle (UFC)</th> <th>REDUCTION Log.</th> <th>TAUX DE REDUCTION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>T₀ + 3h</td> <td>11</td> <td>1,39</td> <td>96%</td> </tr> <tr> <td>T₀ + 4h</td> <td>14</td> <td>1,29</td> <td>95%</td> </tr> <tr> <td>T₀ + 5h</td> <td>16</td> <td>1,23</td> <td>94%</td> </tr> <tr> <td>T₀ + 6h</td> <td>58</td> <td>0,67</td> <td>78%</td> </tr> </tbody> </table>	TEMPS	Population Résiduelle (UFC)	REDUCTION Log.	TAUX DE REDUCTION	T ₀ + 3h	11	1,39	96%	T ₀ + 4h	14	1,29	95%	T ₀ + 5h	16	1,23	94%	T ₀ + 6h	58	0,67	78%	
TEMPS	Population Résiduelle (UFC)	REDUCTION Log.	TAUX DE REDUCTION																			
T ₀ + 3h	11	1,39	96%																			
T ₀ + 4h	14	1,29	95%																			
T ₀ + 5h	16	1,23	94%																			
T ₀ + 6h	58	0,67	78%																			
<p>CONCLUSION : 32,5g du produit contenu dans l'aérosol longue portée, diffusé hors présence humaine, en décontamination par voie aérienne dans un local de 20 m³ présente une activité désinfectante significative de 1,39 réduction décimale soit la destruction de 96% des germes présents dans l'air ambiant du local. Cette activité microbicide se prolonge plusieurs heures après dans le local fermé.</p>																						

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Diffusion longue portée : jusqu'à 5 mètres.

Pour toute application en intérieur, veiller avant de pulvériser, à l'absence de toute source d'ignition : (Flamme, cigarette, appareil électrique en fonctionnement), dans le local ou les environs.

Appliquer par brève pulvérisation, sans pulvérisation prolongée, presser sur le diffuseur 1 seconde maximum pour un local de 25 m³ minimum (pour 50 m³ = 2 secondes).

Comme pour tout destructeurs d'odeurs ne pas pulvériser ou saturer les locaux en présence de personnes, petits animaux, poissons exotiques ou denrées alimentaires non hermétiquement emballées.

Utiliser en zones bien ventilées. Ne jamais pulvériser en direction de personnes ou d'animaux.

En cas de brumisation excessive, aérer le local avant de le rendre au trafic.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une combinaison de fonctions destructrices d'odeurs et biocides, dispersants, extraits synthétiques parfumant.

RECOMMANDATIONS



DANGER

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater **sous l'effet de la chaleur.**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Utilisations professionnelles

EUH208 Contient CARVONE (ISO), L-CARVONE, 4-TERT-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE, (1R)-NOPYL ACETATE. Peut produire une réaction allergique.

Nom	CAS	%	Type de produits
ALCOOL ETHYLIQUE	64-17-5	69,1 g/kg	02
Reaction mass of N,N -didecyl-N-(2-hydroxyethyl)-N-methylammonium propionate and N,N-didecyl-N-(2-(2-hydroxyethoxy)ethyl)-N-methylammonium propionate and N,N -didecyl-N-(2-(2-hydroxyethoxy)ethoxy)ethyl)-N methylammonium propionate		4,6 g/kg	02

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Elimination produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action peut être stoppée par un rinçage complet à l'eau des surfaces entrées en contact. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par un plan d'hygiène. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau ou à l'aide d'un détergent approprié.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée.

Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné. Toujours effectuer au préalable, un essai pour déterminer compatibilité et application appropriés. UFI : XC90-R0G5-F00T-8228

Extrait de conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectuée, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affectés les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988